



Lorient, 18 octobre 2018 : retour sur un temps d'échanges

Sommaire

Edito
S. Creach.....p.1

Pourquoi le progrès social se
bâtit aussi en territoires ?
.....p.2

Une Cgt à l'aise dans son ac-
tion
.....p.3

L'Activité Cgt en Territoire



Discours d'introduction
du 18 oct. sur www.cgt-bretagne.fr

Site Internet :
www.cgt-bretagne.fr
mail :
cgt.bretagne@wanadoo.fr
Tél. 02 99 65 45 90
Fax : 02 99 65 24 98
Directeur de la
publication :
Thierry GOURLAY
I.S.S.N. : 1258-7745
C.P.P.A.P. : 0723 S 07992
Bimensuel - 0,15€



Le Comité Régional de Bretagne organisait, à Lorient, le jeudi 18 octobre 2018, une rencontre entre les syndicats, des membres des professions organisées en territoires, des membres des commissions exécutives des UD et UL, sur le thème de l'activité syndicale en territoires.

Avec 170 participants présents à cette journée, nous étions dans une configuration qui permettait un échange pluriel.

Cette journée avait pour thème : « l'activité de la CGT en territoires ».

Cette journée avait, comme programme, une matinée consacrée aux échanges sur les recompositions à l'œuvre partout en territoires -et pour toutes et tous- ; et l'après-midi, un temps d'échanges reposait sur notre outil syndical.

Nous nous étions dit que « **mettre notre outil syndical en capacité de répondre aux multiples enjeux du développement humain durable valait bien une journée d'échanges entre nous.** »

Alors oui, on doit être capable, toutes et tous ensemble, de faire ce que l'on dit.

Chacun était à même d'apporter son commentaire tout en venant vérifier que le pay-

sage bouge, a bougé et va bouger.

D'autres rendez-vous vont venir échelonner nos plans de travail d'ici au 52ème congrès confédéral qui aura lieu du 13 au 17 mai 2019 à Dijon.

La rencontre axée sur l'outil « Union locale » début 2019 fera partie de ces rendez-vous.

L'initiative régionale à construire dans un temps plus long sur les questions « **emplois, outil industriel et services publics** » permettra aussi de baliser l'horizon.

Les assises nationales sociales et environnementales de la mer et du littoral de ce 18 novembre 2018 à Brest, s'inscrivent dans un même programme de faire du travail ensemble un certain état d'esprit, comme un mode de fonctionnement, pour la réflexion et nos pratiques syndicales qui doivent irriguer notre mise en mouvement.

Tout ce travail oblige à lire CGT, à suivre les débats de nos organisations, à dépasser le simple commentaire de tel ou tel journaliste ou patron de bistrot du coin, soient-ils tous les deux les plus pertinents au demeurant.

Cette publication revient sur cette journée. Prenez le temps de la lire et de vous réinterroger puisqu'effectivement le progrès social se bâtit aussi en territoires.

Poursuivons ce travail en commun partout dans la CGT.

Ce n'est pas une option, c'est une obligation !

Stéphane CREACH

Pour le Comité Régional Cgt Bretagne

Pourquoi le progrès social se bâtit aussi en territoires ?

La rencontre régionale des syndicats, des membres de commissions exécutives des Unions Départementales, des Unions Locales et des professions sur l'activité CGT en territoires était très ambitieuse au vu du thème.

Elle a, en partie, tenu cette promesse, même si, ce type de rencontre nécessite une meilleure prise en compte des attendus, dans les syndicats.

Le secrétaire général de la CGT, Philippe Martinez, a d'ailleurs convenu que le temps « des mauvais et faux débats », s'agissant de notre outil syndical et des lieux d'interventions du syndicat de classe que représente la CGT, était derrière nous.

Laissons donc les « mauvais et faux débats » dans les poubelles des esprits chagrins et poursuivons l'action de la CGT pour l'amélioration de la vie des salariés, des retraités, des privés d'emplois.

La CGT est utile partout et pour toutes et tous.

Elle l'est d'autant mieux dans son véritable registre de propositions novatrices si le rapport de force est réellement présent.

Certes, si « l'extra entreprise » constitue un horizon mal identifié, il n'en demeure pas moins vrai que **la CGT peut et doit être présente partout où « se construit » la réalité économique et politique de la vie quotidienne.**

D'une certaine manière, revenir à certains fondamentaux en tenant compte de « ce qui bouge » est cruellement d'actualité.

Par certains fondamentaux, il faut comprendre le travail militant pour porter les revendications et utiliser l'ensemble des lieux d'interventions comme autant de lieux de rapports de force car c'est bien de cela qu'il s'agit.

La CGT est, certainement plus que d'autres forces en action, capable de répondre à la notion d'intérêt général puisque c'est l'objectif qu'elle se fixe.

Cette exigence du souci de la convergence des revendications du monde du travail doit permettre de conjuguer l'immédiateté de la satisfaction de la revendication du quotidien, puisque dans le même élan, la perspective d'une transformation de la société est une évidence.

Cette journée du 18 octobre n'avait pas pour but de reprendre l'ensemble des transformations induites par les réformes successives, de la loi MAPTAM sur l'affirmation des métropoles, à la loi Notre sur la nouvelle organisation de la République. Le seul titre de cette loi est suffisamment explicite : si en effet, nouvelle organisation il y a, c'est qu'un changement s'est opéré !

Dans ces lois, qui redistribuent les compétences des collectivités, c'est surtout le niveau Régional qui se voit renforcé dans ses compétences au point qu'il demeure la seule collectivité sur la compétence économique au détriment du département plus particulièrement tout en établissant de nouvelles relations contractuelles avec les EPCI.

Ce mouvement s'accompagne aussi dans un laps de temps identique d'un transfert des responsabilités et engagements des communes vers les EPCI plus particulièrement.

Ce sont ces actions qui ont induit un vaste mouvement de redéfinition des compétences entre les différents niveaux de collectivités et l'Etat, des fonctions publiques et des services publics, et, de fait, des redéfinitions de la sphère de l'écosystème privé de gestion capitaliste.

Cette journée ne posait pas comme exigence de passer au scanner les divers textes, lois, réformes, outils, contrats, compétences, rôle des acteurs. La rencontre précédente du 15 mars avait largement permis d'aborder ces évolutions. Le travail devra se poursuivre, principalement en direction des CEUD, des secteurs professionnels et des syndicats pour mieux comprendre les nouveaux périmètres et les possibilités d'interventions.

Nouvelles régions, métropolisation, incitations **gouvernementales** aux regroupements de communes, des départements menacés dans leur propre existence, ressources des collectivités fortement contraintes..., **toutes ces évolutions ne font l'objet d'aucun débat citoyen. La démocratie est sérieusement malmenée en territoire et dans ce contexte, le dialogue social territorial est le parent pauvre du système démocratique écorné.**

Le travail d'explication, déjà amorcé par plusieurs types d'initiatives tant du Comité Régional que par le produit des actions de la délégation du CESSER, dont certains dossiers rédigés en direction des syndicats, devaient logiquement permettre de faire des zooms sur ces différentes initiatives, leur contenu, leur portée, leur articulation puisque si elles diffèrent dans leurs objets, elles s'inscrivent toutes dans un même mouvement d'une évolution des modalités de l'action publique en territoire et des relations entre tous ces niveaux et l'Etat, lui-même en mouvement.

D'une certaine manière, pour la CGT, nous pouvons parfaitement intégrer que nous assistons à un nouveau régime de gouvernement fondé sur des formes plurielles de pouvoir mais dont le pouvoir de l'argent est le dénominateur commun.

C'est d'ailleurs en son nom -l'argent- que les initiatives libérales tentent de formaliser la vie en société jusqu'à structurer les modèles de pensée mais dans un temps d'exacerbation des contradictions.

Au titre de ces dernières, les questions liées au développement durable s'invitent tout naturellement à la barre des témoins.



Une CGT à l'aise dans son action

C'est aussi pour cela que l'action de la CGT est bien plus complexe que le simple fait d'opposition à des décisions patronales ou gouvernementales qui tournent le dos aux aspirations des salariés.

La préoccupation de la CGT est primordiale sur les grands schémas structurants pour les territoires comme ceux d'aménagement des territoires, des mobilités, des questions de formation, mais aussi les projets régionaux de santé

Qui pourrait comprendre que le syndicalisme que représente la CGT ne soit pas fer de lance dans cette construction qui façonne la société ?

La CGT ne peut pas délaissier l'ensemble des lieux où, de toutes les façons, les politiques publiques s'affinent et leur financement avec.

Et ça, c'est la vie des salariés. Il n'est pas utile de dire « la vraie vie » puisqu'il n'y en n'a pas de fausse.

Si cette journée du 18 octobre a au moins fait prendre conscience au plus grand nombre de militantes et militants de la CGT que la vie sociale, économique, environnementale se déroule avec autant d'intensité en dehors des lieux de décisions des entreprises et des administrations, elle aura été utile.

C'est bien parce la CGT est une confédération que le croisement professions et territoires prend toute sa valeur dans la construction du rapport de force.

La CGT est un des artisans du bien commun.

Elle n'a pas vocation à déplacer son action sur d'autres sphères, notamment purement politiques ou associatives, qui fondent en priorité son existence.

Elle doit par contre réinterroger sa capacité à peser sur l'ensemble des choix stratégiques qui seront de nature -ou pas- à faire du progrès social un marqueur génétique du

21ème siècle qui démarre par un retour en arrière sur des dominances fascisantes et de repli sur soi.

Alors oui, la CGT au niveau régional, a raison quand elle programme une réunion sur les fonctions de ce qu'elle est censée représenter et pour examiner ses activités et les fonctions qu'elle doit exercer, ou plutôt les fonctions que tous les outils CGT ont à exercer. Mais chacun dans son domaine !

Les actions de la CGT dans les professions et territoires reposent bien sur des résolutions et des orientations issues de congrès qui donnent du sens à notre démarche.

Notre syndicalisme de rassemblement oblige à un déploiement qui n'est pas suffisamment effectif pour changer la donne.

Nous nous inscrivons bien dans la place qui est la nôtre dans le cadre du mouvement social pour engager des solutions alternatives pour permettre au plus grand nombre de trouver sa place dans la CGT.

Cette démarche repose nécessairement sur un effort dans la syndicalisation. C'est pourquoi notre outil syndical mérite une attention particulière pour mener à bien nos ambitions qui restent importantes pour le monde du travail.

Le fait d'avoir pris le temps d'échanger sur la réalité de notre outil syndical, là aussi pour nous permettre d'organiser au mieux les salariés, les retraités en voulant concrétiser notre slogan « **du syndiqué acteur et décideur de son organisation** » demande de dépasser le slogan, pour faire, et faire plus, avec plus de monde.

Là aussi, se rencontrer pour l'examen utile de nos activités et travailler des perspectives **d'organisation** n'est pas du temps perdu, loin s'en faut.

En voulant mettre au centre des enjeux nos propositions, c'est bien pour se donner collectivement les moyens d'obtenir un rapport de force durable et à la hauteur de ces mêmes enjeux de société.





**Le pouvoir
d'agir
ensemble sur
l'essentiel.**

Crédit photo : AGE / Photonistop

En santé, la Macif s'engage pour favoriser l'accès aux soins à tous.

En plaçant la santé au cœur de sa vision mutualiste, la Macif défend un accès aux soins sans sélection médicale et sans garanties gadget. Être adhérent d'un contrat santé de la Macif, c'est disposer d'une couverture complète et accessible.

Particuliers, professionnels, petites et grandes entreprises, si vous partagez les mêmes valeurs, rejoignez-nous !

Plus d'information sur macif.fr



Essentiel pour moi



Les contrats santé proposés par la Macif sont assurés par des mutuelles relevant du Livre II du code de la mutualité et adhérentes à la Mutualité Française ou par des institutions de prévoyance régies par le Livre XI du code de la sécurité sociale.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4 rue de Pied-de-Fond 79000 Niort.